



# UNIVERSITÉ DE GENÈVE

PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DES BOURSES ÉTRANGÈRES (CFBE-SUISSE), LE SECRETARIAT D'ÉTAT À L'ÉTUDE ET À LA RECHERCHE DE LA CONFÉDÉRATION LANCE UN APPEL À LA CANDIDATURE POUR 500 BOURSES D'ÉTUDES SUISSES AU TITRE DE L'ANNÉE ACADEMIQUE 2013 - 2014 CES BOURSES SONT DESTINÉES AUX RESSORTISSANTS DES PAYS

DE LA CATÉGORIE A

(pays industrialisés européens, et extra-européens)

ET CEUX DES PAYS DE LA CATÉGORIE B

( pays en développement, du tiers monde et extra - européens).

ELLES DOIVENT LEUR PERMETTRE DE POURSUIVRE LEURS ÉTUDES, DE PARFAIRE LEURS CONNAISSANCES POUR LES TRAVAUX DE RECHERCHES DANS LES DOMAINES AUXQUELS LES UNIVERSITÉS SUISSES ACCORDENT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE.

SPECIFICITÉ DE LA BOURSE

- PAR L'OCTROI DES 500 BOURSES ÉTUDES EMPLOIS, LA CONFÉDÉRATION SUISSE ENTEND FACILITER L'IMMIGRATION AUX PERSONNES DESIRÉES DE POURSUIVRE LEURS ÉTUDES ET D'OBTENIR DES DIPLOMES D'ÉTAT SUISSE.

- LES CANDIDATS RETENUS AU TERME DE LA SÉLECTION DE CANDIDATURES SERONT INSÉRÉS OUTRE LEUR ÉTUDE DANS LES SECTEURS SENSIBLES DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA SUISSE :

( santé, droit, diplomatie, communication, finance, énergie, industrie, transport, agriculture...).

CETTE OPTION DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE VISE À DONNER UNE APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX BOURSIERS POUR POUVOIR TRAVAILLER S'ILS LE DESIRENT EN SUISSE À LA FIN DE LEUR FORMATION.

DURÉE DE LA BOURSE

LES BOURSES COUVRENT LA PÉRIODE D'UN CYCLE DE FORMATION OU AU MAXIMUM SIX (06) SEMESTRES .

FRAIS DE VOYAGE

LES BILLETS D'AVION ALLER-RETOUR ( PAYS DE PROVENANCE -GENÈVE) , SONT PRIS EN CHARGE PAR LA COMMISSION FÉDÉRALE DES BOURSES ÉTRANGÈRES. CONDITIONS PRÉALABLES À LA CANDIDATURE

EN RÉGLE GÉNÉRALE, LES CANDIDATS AUX BOURSES ÉTRANGÈRES SUISSES DOIVENT:

- AVOIR AU MAXIMUM 18 ANS à 45 ANS ;

- COMPRENDRE ET PARLER CORRECTEMENT L'UNE DES LANGUES D'ENSEIGNEMENT EN SUISSE

( ESPAGNOL, ALLEMAND, ANGLAIS, ITALIE, FRANÇAIS) ;

- AVOIR UN DIPLOME ÉQUIVALENT AU BREVET D'ÉTUDE DE PREMIER CYCLE D'ENSEIGNEMENT, AU BACCALAURÉAT OU AU BREVET D'APTITUDE PROFESSIONNELLE DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

- RETIRER AUPRÈS DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DES BOURSES ÉTRANGÈRES SUISSES(CFBES)LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE VIA

À LEUR ADRESSE EMAIL: [cfdbes\\_avis1@yahoo.fr](mailto:cfdbes_avis1@yahoo.fr)

- REMPLIR ET ENVOYER PAR PIÈCE JOINTE LE FORMULAIRE.

LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS EST PRÉVUE POUR LE

31 Juillet 2013

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION FÉDÉRALE  
DES BOURSES ÉTRANGÈRES SUISSES